



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

Comité Syndical du 4 octobre 2022

Délibération n°45/2022

L'an deux mille vingt-deux, le 4 octobre à quatorze heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte du Pôle Image (SMPI) Magelis, régulièrement convoqué, s'est réuni aux Ateliers Magelis à Angoulême, sous la présidence de monsieur Philippe BOUTY, Président du SMPI Magelis.

Date de convocation : 13 septembre 2022.

Membres présents : messieurs Philippe BOUTY, Jean-François DAURE, Patrick MARDIKIAN, Michael CANIT, François NEBOUT, Gérard DESAPHY, Gérard ROY, Jérôme SOURISSEAU, Xavier BONNEFONT, Gérard LEFEVRE, Patrice BOUTENEGRE, Mesdames Virginie LEBRAUD, Fabienne GODICHAUD, Hélène GINGAST, Nelly VERGEZ, Stéphanie GARCIA.

Membres absents ou excusés : messieurs François BONNEAU, Michel CARTERET, Mesdames Charline CLAVEAU, Caroline COLOMBIER.

Membres consultatifs absents ou excusés : messieurs Andreas KOCH, Alain LEBRET.

Nombre de délégués en exercice	20
Présents	16
Pouvoir(s)	0
Absent(s)	4
Votants	16

Objet : CNAM ENJMIN – Convention 2022

L'Ecole Nationale du Jeu et des Médias Interactifs Numériques (Cnam Enjmin) est une entité du CNAM créée en 2005. L'école propose actuellement trois formations à Angoulême :

- le Master jeu et médias interactifs numériques (en deux ans), co-accrédité par l'université de Poitiers et avec une possibilité de double diplomation avec l'Université de Cologne (Cologne Game lab)
- le Diplôme d'Ingénieur informatique et multimédia par apprentissage (en trois ans)
- la Licence d'Informatique parcours jeu vidéo par apprentissage (en trois ans)

Pour rappel la Licence est proposée par l'école depuis septembre 2020. Il s'agit d'une formation essentiellement à distance mais dont le 1er trimestre se déroule en présentiel à Angoulême. L'Enjmin a également mis en place en 2020 un partenariat avec l'école Polytechnique qui permet aux étudiants polytechniciens d'effectuer leur 4ème année de spécialisation au sein de l'Enjmin et d'être diplômés des deux écoles à l'issue de leur formation.

L'école propose d'autre part un Mastère Spécialisé Interactive Digital Expériences (IDE) délivré en partenariat avec l'école les Gobelins, à Paris et le diplôme d'ingénieur informatique et multimédia à Toulon (identique à celui d'Angoulême) en partenariat avec l'Université de Toulon.

Depuis sa création, le Cnam Enjmin fait partie des écoles de jeu vidéo préférées des professionnels. Le Master proposé par l'école est unique en France et reconnu dans le monde entier. Il est caractérisé par la pluridisciplinarité de son recrutement et de ses parcours, par son internationalisation (la deuxième année est dispensée en Anglais) et par l'ouverture vers l'incubation d'entreprises et la recherche.

Depuis la rentrée 2014, le Cnam Enjmin est installé dans le bâtiment du Nil. D'une superficie de 4500 m², ce site exceptionnel dispose de studios audio-vidéo et de capture de mouvement, d'un amphithéâtre de 267 places, d'un plateau projet de 400 m², d'espaces dédiés à la relation étudiants-entreprises et à celle de la recherche.

A la rentrée 2022, le nombre d'étudiants sera en hausse par rapport à celui de 2021 (une trentaine d'étudiants supplémentaires) soit 115 étudiants en Master dont deux étudiants de Polytechnique, 42 apprentis pour le diplôme d'ingénieur et 75 étudiants en Licence.

Il est à noter que l'année universitaire 2021-2022 a été singulière par rapport aux années précédentes : l'école a accueilli 61% de boursiers contre 30% en moyenne les années précédentes et 28% d'élèves en reprise d'études contre 6% les années précédentes.

Par ailleurs, l'école poursuit son accueil de jeunes diplômés en incubation. Quatre studios sont actuellement en incubation représentant une trentaine de personnes.

Enfin l'école mène de nombreuses activités de recherche via le Centre d'Etude et de Recherche en Informatique et Communication (CEDRIC) du CNAM et plus particulièrement l'équipe Interactions pour Lire et Jouer. L'Enjmin collabore avec les laboratoires d'entreprises comme Ubisoft. L'école participe également au partenariat de recherche intitulé Créativité, Images et Interactions Numériques aux côtés de l'Université de Poitiers, du CNRS et de l'EESI. Ce partenariat permet de fédérer tous les acteurs locaux.

Le budget prévisionnel de l'école pour l'année 2022 est évalué à 2 416 108 €.

La participation financière au fonctionnement de l'école demandée au Smpi Magelis par l'AGCNAM pour 2022 s'élève à 680 000 €. Elle est identique aux années précédentes.

D'autre part, conformément au plan de financement prévisionnel et afin de poursuivre et finaliser la réalisation des ressources pédagogiques numériques destinées à la Licence, l'AGCNAM sollicite 50 000 € en investissement. Il s'agit de la dernière partie de l'investissement.

Pour mémoire, l'investissement était prévu sur les trois premières années de la Licence (2020, 2021 et 2022). La subvention n'a pas été sollicitée en 2021. En effet, la crise sanitaire a contraint à annuler les déplacements de nombreux intervenants, ce qui a permis à l'école de financer sur son budget, via les économies réalisées, la production des ressources numériques.

Depuis 2006, le financement de l'école est assuré en partie par le Pôle Image Magelis. Cette subvention représentait 58,8% du budget réalisé annuel en 2008 pour passer à 31,8 % du budget global réalisé de l'école en 2021 (budget réalisé 2021 : 2 138 156 €).

Le projet de convention relatif au financement du Cnam Enjmin qui vous est présenté en annexe a pour but de préciser les obligations des deux partenaires (Syndicat Mixte du Pôle Image Magelis et Association de Gestion du Conservatoire National des Arts et Métiers) et notamment de détailler les modalités de

versement de l'aide financière accordée par le Syndicat Mixte du Pôle Image Magelis. Elle fixe également des engagements précis en termes de communication.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical, à l'unanimité :

- acceptent le principe et les termes de la convention établie au titre de l'année 2022 ;
- autorisent Monsieur le Président à la signer, ainsi que tous les documents afférents à ce dossier.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 11 Octobre 2022
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 11 Octobre 2022
(Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982)

Angoulême, le 11 Octobre 2022

Signé: Le Président

Le Président,
Philippe BOUTY

